

Déposé le : 2 mai 2017

No. : CEC-070

Secrétaire : Stepani



Gouvernement du Québec  
La vice-première ministre  
Ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises,  
de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional  
Ministre responsable de la Condition féminine  
Ministre responsable de la région de Lanaudière  
Députée d'Anjou-Louis-Riel

Québec, le 8 avril 2016

Monsieur Philippe Couillard  
Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage  
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le Premier Ministre,

Le gouvernement du Québec s'engageait, il y a vingt ans, à prévenir la reproduction ou la création d'inégalité entre les femmes et les hommes que pourrait entraîner la mise en œuvre d'une loi, d'un règlement, d'une politique, d'un plan d'action, d'un programme ou encore d'une mesure. Cet engagement officiel du gouvernement découle du Programme d'action de la Quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes auquel le Québec a pris part à Beijing en 1995.

Au fil des années, le Québec a acquis de l'expérience et de l'expertise notamment par la mise en œuvre d'un plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes. Au-delà de la volonté réelle des ministères et organismes exprimée par la réalisation d'action en la matière, l'application et l'appropriation réelle de cette approche transversale demeurent difficiles.

À l'échelle internationale, plusieurs auteures proposent de nouvelles stratégies pour régénérer et redéployer l'approche, d'autres conseillent carrément d'y mettre un terme et de trouver de nouvelles stratégies pour combattre l'inégalité entre les sexes.

Comme vous le savez, je travaille à l'élaboration d'une Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021 qui sera dévoilée à l'automne prochain. Celle-ci contiendra des éléments d'actualisation de la politique en cours ainsi qu'un volet comprenant de nouvelles actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Plusieurs d'entre vous, collaborent activement à en faire un vecteur de changement et de prospérité pour le Québec et je tiens à vous en remercier très sincèrement.

...2

C'est une formidable occasion pour le Québec de revisiter l'ensemble de cette approche en se recentrant sur la finalité de la démarche qui est d'évaluer les impacts de nos projets de loi, politiques, stratégies, plans d'action, règlements et programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par cette correspondance, je vous sensibilise au fait que nous devons réévaluer nos efforts en proposant une approche actualisée qui vise à cibler les domaines dans lesquels des inégalités persistantes et préoccupantes ont été identifiées.

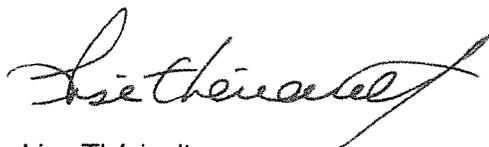
En complément avec cette redéfinition de l'approche actuelle, la création d'un indice québécois de l'égalité entre les femmes et les hommes est envisagée dans le cadre de la mise en œuvre de la future Stratégie. Votre participation et votre collaboration seront nécessaires pour réussir ce projet ambitieux. Cet indice représentera un outil d'aide à la prise de décision visant à privilégier les solutions adaptées aux besoins des femmes et des hommes.

Enfin, l'intégration de la diversité et de groupes marginalisés représente un défi d'envergure et une nouvelle avenue à explorer. En effet, des femmes vivent des situations particulières, parce qu'elles sont immigrantes, autochtones, monoparentales et sont plus vulnérables. Il est essentiel que les gestes posés par notre gouvernement considèrent les diversités et contribuent à l'épanouissement de des québécoises et des québécois.

Je suis convaincue que nous partageons cette valeur de l'égalité entre les femmes et les hommes et que chacun d'entre nous veillera à son rayonnement dans chacune de ses actions.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Lise Thériault